



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MARENNE ADOUR CÔTE-SUD
SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2022 À 18 HEURES 30
SALLE DU CONSEIL DU SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Nombre de conseillers :
en exercice : 58
présents : 48
absents représentés : 9
invité : 1

COMPTE RENDU SYNTHÉTIQUE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trois du mois de février à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 26 janvier 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil du siège de MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Pierre FROUSTEY.

Présents :

Mesdames et Messieurs Françoise AGIER, Henri ARBEILLE, Alexandrine AZPEITIA, Armelle BARBE, Patrick BENOIST, Jacqueline BENOIT-DELBAST, Francis BETBEDER, Hervé BOUYRIE, Emmanuelle BRESSOUD, Véronique BREVET, Pascal CANTAU, Nathalie DARDY, Benoît DARETS, Jean-Claude DAULOUÈDE, Sylvie DE ARTECHE, Jean-Luc DELPUECH, Bertrand DESCLAUX, Mathieu DIRIBERRY, Gilles DOR, Régis DUBUS, Florence DUPOND, Pierre FROUSTEY, Louis GALDOS, Régis GELEZ, Olivier GOYENECHÉ, Isabelle LABEYRIE, Patrick LACLÉDÈRE, Pierre LAFFITTE, Eric LAHILLADE, Alexandre LAPÈGUE, Cédric LARRIEU, Marie-Thérèse LIBIER, Isabelle MAINPIN, Aline MARCHAND, Elisabeth MARTINE, Nathalie MEIRELES-ALLADIO, Jean-François MONET, Stéphanie MORA-DAUGAREIL, Damien NICOLAS, Pierre PECASTAINGS, Kelly PERON, Jérôme PETITJEAN, Carine QUINOT, Philippe SARDELUC, Alain SOUMAT, Serge VIAROUGE, Christophe VIGNAUD, Mickaël WALLYN.

Absents représentés :

M. Lionel CAMBLANNE a donné pouvoir à M. Henri ARBEILLE, M. Alain CAUNÈGRE a donné pouvoir à Mme Isabelle MAINPIN, Mme Géraldine CAYLA a donné pouvoir à M. Jean-Claude DAULOUÈDE, Mme Magali CAZALIS a donné pouvoir à M. Alexandre LAPÈGUE, Mme Frédérique CHARPENEL a donné pouvoir à Mme Isabelle LABEYRIE, Mme Maëlle DUBOSC-PAYSAN a donné pouvoir à M. Christophe VIGNAUD, Mme Séverine DUCAMP a donné pouvoir à M. Mathieu DIRIBERRY, M. Olivier PEANNE a donné pouvoir à M. Pierre PECASTAINGS, M. Yves TREZIÈRES a donné pouvoir à Mme Françoise AGIER.

Invité : Monsieur Dominique DUHIEU.

Secrétaire de séance : Monsieur Henri ARBEILLE.

N° d'ordre	ORDRE DU JOUR	Votes
1	<p>ADMINISTRATION GÉNÉRALE <i>Rapporteur : Monsieur le Président</i></p> <p>A - Composition du conseil communautaire - Remplacement de Monsieur Patrick TAILLADE, représentant du conseil municipal d'Azur par Monsieur Dominique DUHIEU</p> <p>B - Approbation du procès-verbal de séance du conseil communautaire du 25 novembre 2021</p> <p>C - Approbation du procès-verbal de séance du conseil communautaire du 19 janvier 2022</p> <p>D - Principe de participation de la Communauté de communes au financement du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest à hauteur de 10 millions d'euros fléchés sur la ligne Sud-Gironde-Dax</p>	<p>PREND ACTE</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>20 POUR 18 ABST 19 CONTRE</p>
2	<p>FINANCES COMMUNAUTAIRES <i>Rapporteur : Monsieur Jean-Claude DAULOUÈDE</i></p> <p>A - Débat d'orientations budgétaires pour 2022</p> <p>B - Versement d'un acompte sur la subvention d'équilibre au Centre intercommunal d'action sociale pour l'année 2022, d'un montant de 400 000 €</p>	<p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p>
3	<p>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE <i>Rapporteur : Monsieur Hervé BOUYRIE</i></p> <p>A - Construction d'un bâtiment tertiaire sur la zone d'activité Pédebert à Soorts-Hossegor pour la Communauté de communes - Programme et enveloppe financière de l'opération d'un montant prévisionnel de 3 793 530 € - Lancement du concours de maîtrise d'œuvre - Sélection des candidats admis à concourir et indemnisation - Composition du jury de concours</p> <p>B - Zone d'activité économique communautaire de Boulins à Josse - Fixation des prix de vente des 4 lots à 62 € HT/m²</p> <p>C - Zone d'activité économique communautaire du Tinga à Magescq - Fixation des prix de vente des 8 lots à 50 € HT/m²</p> <p>D - Attribution d'une subvention de fonctionnement par anticipation à l'association Solutions mobilité pour l'année 2022 d'un montant de 22 000 €</p> <p>E - Aide à l'investissement immobilier des entreprises :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Dérogation pour la société Stokehouse Europe à Soorts-Hossegor 2- Dérogation pour la société Facylities Multi Services à Saint-Geours-de-Maremne 3- Dérogation pour l'animalerie Zoomalia à Saint-Geours-de-Maremne 4- Dérogation pour la société Les fruitiers de Chalosse à Saint-Geours-de-Maremne <p>F - Société d'économie mixte locale « Hubics » - Approbation de l'avenant n° 1 à la convention d'apport en compte courant d'associés pour une prolongation de deux ans</p>	<p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p>
4	<p>TOURISME <i>Rapporteur : Monsieur Louis GALDOS</i></p> <p>Attribution d'une subvention de fonctionnement de 872 200 € et d'une subvention exceptionnelle de 75 000 € à l'Office de tourisme intercommunal Maremne Adour Côte-Sud pour l'exercice des missions de promotion du tourisme pour l'année 2022</p>	<p>UNANIMITÉ</p>
5	<p>INFRASTRUCTURES <i>Rapporteur : Madame Jacqueline BENOIT-DELBAST</i></p> <p>A - Voirie - Opération d'aménagement de sécurité de l'avenue de Larnère et de l'avenue de la Molle à Soorts-Hossegor - Approbation de la convention de prestation de service et du reversement d'une part de taxe d'aménagement au profit de MACS</p>	<p>UNANIMITÉ</p>

	B - Voirie - Opération d'aménagement de la place Plaisance à Saint-Vincent de Tyrosse - Approbation de la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage à la commune	UNANIMITÉ
6	URBANISME <i>Rapporteur : Monsieur Jean-François MONET</i>	
	A - Approbation du projet de convention de projet urbain partenarial sur la commune de Capbreton - Opération « rue du Bournes » avec la SAS SOCADI	UNANIMITÉ
	B - Aménagement d'une centrale photovoltaïque flottante sur le lac de Bédorède - Déclaration de projet portant sur l'intérêt général et valant mise en compatibilité n° 1 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de MACS - Approbation de la mise en compatibilité n° 1 du PLUi	REPORTÉ
	C - Débat annuel 2021 sur la politique locale en matière d'urbanisme	PREND ACTE
7	ENVIRONNEMENT - GEMAPI <i>Rapporteur : Madame Aline MARCHAND</i>	
	A - Candidature en groupement à l'appel à manifestation d'intérêt SEQUOIA ACTEE 3 pour la rénovation énergétique du patrimoine public avec le SDEEG, le SDEE47, le SYDEC40 et le SDEPA	UNANIMITÉ
	B - Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt pour la mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique de la Région Nouvelle-Aquitaine	UNANIMITÉ
	C - Approbation de la convention de partenariat dans le cadre de l'appel à projets ACT'EAU pour la rénovation du complexe Aygueblue et l'attribution d'une subvention de 13 000 €	UNANIMITÉ
8	SPORTS - CULTURE - JEUNESSE - FAMILLE <i>Rapporteur : Monsieur Patrick BENOIST</i>	
	A - Culture - Renouvellement du pacte triennal avec le Conservatoire des Landes pour la période 2022-2024 avec une participation annuelle de MACS de 825 000 €	UNANIMITÉ
	B - Culture - Actualisation du règlement d'instruction des demandes de subvention dès l'année 2022	UNANIMITÉ
9	PERSONNEL COMMUNAUTAIRE <i>Rapporteur : Monsieur Jean-Claude DAULOUÈDE</i>	
	A - Création de 7 postes	UNANIMITÉ
	B - Création de 4 postes liés à de nouveaux projets	UNANIMITÉ
	C - Débat sur les garanties accordées aux agents de la Communauté de communes en matière de protection sociale complémentaire	PREND ACTE
10	QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES	
	Décisions prises par le bureau communautaire et le Président en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, sur délégation d'attributions du conseil communautaire	EXPOSÉ

À Saint-Vincent de Tyrosse, le 3 février 2022

Le président,

Pierre Froustey



